

JUIN 2011

## L'EASPD veut mettre fin aux mauvais traitements dans les soins résidentiels

Le débat déclenché par le documentaire de la BBC montrant des actes de maltraitance graves sur des personnes handicapées dans un foyer près Bristol, au Royaume-Uni, et portant sur la qualité des services d'assistance et des risques de négligence dans de grands centres d'isolement est à nouveau à l'ordre du jour de l'agenda politique en Europe. Les faits de maltraitance mis à jour par ce documentaire sont d'une gravité sans nom. La European Association of Service Providers for Persons with Disabilities (EASPD – Association européenne des fournisseurs de services pour personnes en situation de handicap) pense que le potentiel de maltraitance est endémique à tous les services d'isolement et non réglementés, en particulier lorsque le marché pousse les coûts à la baisse.

**Les fournisseurs d'assistance doivent faire partie de la solu-**

**tion, et non du problème**

« *En regardant ce documentaire, mes sentiments étaient partagés,* » déclare Franz Wolfmayr, président de l'EASPD. « *Colère et honte. De la colère parce que ce type de maltraitance et de violation des droits de l'homme semble toujours exister, et de la honte pour la bonne et simple raison que ces services devraient aider les gens à vivre une vie décente de citoyens respectés. De tels services ne doivent pas avilir les gens. Les autorités vont créer les bonnes conditions pour la création de services de qualité.* »

**Des actions immédiates sont possibles**

L'EASPD en appelle aux états membres et aux institutions européennes pour : Développer des stratégies de désinstitutionalisation disposant de bonnes ressources dans tous les états membres et les pays candidats. Éviter une approche

excessivement ciblée sur les bénéficiaires et la réduction des coûts par les commissaires et les fournisseurs dans le secteur de la santé et social.

Utiliser pleinement le Fonds Structurel afin de faciliter l'établissement de systèmes d'assistance communautaire et pour recycler le personnel actif dans le secteur.

S'assurer que les services soient régulés de manière indépendante. Fournir des fonds durables et des cadres juridiques stables pour des services centrés sur la personne novateurs.

Inclure des paramètres de qualité de vie, d'inclusion et de participation à la communauté comme indicateurs majeurs de résultat dans les systèmes d'assurance de la qualité. Mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie pour le personnel, et organiser un vrai dialogue social sur les conditions de travail du secteur.

### Dans cette édition:

- L'EASPD VEUT METTRE FIN AUX MAUVAIS TRAITEMENTS DANS LES SOINS RÉSIDENTIELS
- UNE COALITION "PLATEFORME 19" EST RÉCLAMÉ POUR METTRE FIN À L'INSTITUTIONNALISATION
- NOUVELLES DU PROJET ABI (ACQUIRED BRAIN INJURIES—LÉSIONS CÉRÉBRALES ACQUISES)
- L'EASPD EST IMPLIQUÉE DANS L'EGDMS, UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE RÉFÉRENCE EUROPÉENNE POUR LA FORMATION DES INSTRUCTEURS DE CHIENS-GUIDES AVEUGLES
- CINQUIÈME FESTIVAL DE MUSIQUE POUR LES PERSONNES INVALIDES « SUPREMACY OF THE SPIRIT – DEVIN 2011 » À DEVIN, BULGARIE
- INSCRIPTION TOUJOURS POSSIBLE À LA CONFÉRENCE DE L'EASPD « ÊTRE VIEUX ? ET ALORS ? AUTONOMIE DE VIE POUR LES SENIORS HANDICAPÉS » 30 JUIN ET 1ER JUILLET 2011 À LINZ

### Une coalition "Plateforme 19" est réclamé pour mettre fin à l'institutionnalisation

La coalition, Plateforme 19, demande aux décideurs politiques de mettre fin à l'institutionnalisation en développant des alternatives de soins de proximité. Les droits de l'homme de toutes les personnes handicapées doivent être respectés et leur statut doit être équivalent à ce des autres citoyens.

La coalition soutient que les personnes handicapées « font face à l'exclusion sociale plus souvent que les autres citoyens et que parmi les personnes handicapées, ceux avec des handicaps intellectuels et psychosociaux, sont plus souvent placés dans des soins en institution et enlevés dans des soins de proximité.

Le développement des services de support pour les soins de proximité pourraient faciliter l'inclusion sociale pour ces citoyens plus vulnérables. D'après la déclaration de la Coalition « la majorité des personnes handicapées en Croatie n'a pas du support adéquate

pour vivre dans des soins de proximité et environ 8.000 personnes vivent encore dans des soins en institutions, séparés de la société ».

La pétition rappelle les principes de base de l'égalité de droit et la justice sociale reconnus par la Constitution croate et demande à mieux inclure les personnes handicapées dans la société. Les accords internationaux signés par la Croatie en 2007 (Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif et encore le Mémoire conjoint sur l'inclusion sociale de la République croate dans le processus d'accession à l'UE) fournissent une base légale qui engage le gouvernement croate à prendre des actions dans ce domaine.

Dans la première phase de ce projet la coalition s'organise afin de rencontrer des décideurs politiques locaux et nationaux. Ces meetings impliquent parlemen-

taires nationaux prévenants de tout les partis politiques et les représentants de 31 gouvernements locaux. Le lancement d'une campagne publique au niveau nationale est prévue dans la deuxième étape de ce projet.

L'EASPD soutient les initiatives de la Plateforme 19 réaffirmant le respect des droits de personnes handicapées de vivre une vie d'inclusion dans la société et de plus il encourage ses membres et le publique à soutenir et disséminer la pétition.

Les droits des personnes handicapées doivent être respectés et les décideurs politiques doivent assurer la mise en place de ces droits.

### Nouvelles du projet ABI (Acquired brain injuries – Lésions cérébrales acquises)

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009, l'EASPD est impliquée dans le projet ABI de la durée de 25 mois, financé par le programme Léonard de Vinci de la Commission européenne.

Les « Acquired brain injuries (ABI) », ou lésions cérébrales acquises, sont à l'origine d'énormes problèmes médicosociaux dans les Pays occidentaux. Nombreuse personnes ayant souffert d'une lésion cérébrale grave et vivant dans la communauté n'auraient probablement pas survécu à ces lésions il y a 25 ans. Toutefois, elles sont confrontées aux nombreuses conséquences des ABI. L'ABI est une lésion à vie, qui

impacte considérablement le fonctionnement de la personne tout au long de sa vie. Les soins à long terme dont ces personnes ont besoin soulèvent de nouvelles questions et de nouveaux problèmes, et les réponses se font attendre. À ce jour, aucune formation spécialisée n'existe pour les fournisseurs de service aux personnes souffrant d'ABI dans les Pays partenaires. Ce projet répond donc au besoin croissant d'une formation au niveau européen, national et institutionnel, afin d'améliorer la qualité des services pour les personnes souffrant d'une lésion cérébrale acquise.

Les experts européens

dans le domaine de la réhabilitation à long terme, de l'assistance aux personnes souffrant d'une lésion cérébrale et dans le domaine de la formation professionnelle développent un programme de formation afin de soutenir les prestataires de soin. Au cours de la dernière réunion du projet, les 26 et 27 mai dernier, à Linz (Autriche), la version provisoire a été révisée. La version finale du programme sera présentée lors de la conférence de clôture du projet, à Ljubljana (Slovénie), le 21 octobre 2011.

Pour en savoir plus : <http://www.abi-project.eu/>



### L'EASPD est impliquée dans l'EGDMS, un projet de développement d'une référence européenne pour la formation des instructeurs de chiens-guides aveugles

L'EGDMS est l'acronyme de **European Guide Dogs Mobility Standards** (Normes européennes de mobilité des chiens-guides d'aveugles). Ce projet de deux ans est cofinancé par la Commission européenne (Léonard de Vinci – Transfert d'Innovation). Lancé en octobre 2010, ce projet a pour but de développer un modèle européen de formation

des instructeurs de chiens-guides d'aveugles, afin d'améliorer la qualité de vie des aveugles et des malvoyants, et d'améliorer leurs opportunités de mobilité. Ils auront également la possibilité de choisir une école de chiens-guides d'aveugle respectant les exigences de qualité définies au niveau européen. Ce projet aidera également à attirer l'attention sur le

potentiel fantastique des chiens-guides d'aveugles et peut aussi améliorer les opportunités de mobilité pour les instructeurs de chiens-guides d'aveugles.

Si vous voulez en savoir plus sur ce projet, nous vous invitons à découvrir le site récemment publié par l'EASPD, [www.egdms.eu](http://www.egdms.eu).



Lifelong Learning Programme

This project is co-funded by the European Commission Leonardo da Vinci Programme  
Contract: UK/10/LLP-LdV/TOI-332

## NEWSFLASH de l'EASPD

### **Cinquième festival de musique pour les personnes invalides « Supremacy of the Spirit – Devin 2011 » à Devin, Bulgarie**

Le cinquième festival de musique pour les personnes invalides « Supremacy of the Spirit – Devin 2011 », une compétition avec un jury professionnel organisée par la Fondation Start, se déroulera du 24 au 30 août 2011, à Devin, en Bulgarie. Ce festival est soutenu par le BNT, le BNR, la municipalité de Devin, le ministre de l'emploi et de la politique sociale, l'agence pour les personnes invalides, l'Az Buki Newspaper, Tema Magazine, Ars Digital Studio et Dynacord.

Par la mise en œuvre de ce festival international de musique, les organisateurs veulent encou-

rager les enfants et les jeunes souffrant d'un handicap physique à une réalisation créative. Ils voudraient montrer leur esprit, leur force, et les aider à se développer comme tout le monde.

La télévision nationale bulgare (BNT) diffuse traditionnellement les journées du festival de Devin le 3 décembre.

La fondation Start souhaite inviter des artistes étrangers, talentueux et accompagnés, pour participer à la compétition. La fondation Start prend en charge les frais de transport Sofia-Devin-Sofia, les repas et l'hôtel pour les six premiè-

res personnes. Les personnes suivantes devraient payer 200 € de participation, et davantage de personnes peuvent participer.

Catégories :

De 5 à 29 ans,

De 30 à 45 ans

Il faut savoir chanter, danser ou jouer d'un instrument.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter madame Stefka Djoneva ou madame Kristina Aleksandrova, de la fondation Start : [fstart@abv.bg](mailto:fstart@abv.bg), [www.startfoundation.eu](http://www.startfoundation.eu)

### **Inscription toujours possible à la conférence de l'EASPD « Être vieux ? Et alors ? Autonomie de vie pour les seniors handicapés » qui se tiendra les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011 à Linz**

Le 30 Juin et le 1<sup>er</sup> Juillet 2011, l'EASPD en collaboration avec Caritas [für Menschen mit Behinderungen Linz](http://www.caritas-linz.at), réunira des personnalités importantes et des experts issus de toute l'Europe pour discuter de l'autonomie de vie et du soutien individualisé dans les services généraux aux personnes âgées handicapées le 30 juin et 1 juillet

2011 à Linz en Autriche.

Nous serions très heureux de vous accueillir pour participer aux débats et partager avec vous des exemples de bonne pratique tirés de l'ensemble du continent.

Le programme complet et le formulaire d'inscription sont disponibles à [www.easpd-linz.com](http://www.easpd-linz.com).

Les inscriptions pour

les « project development workshop » sont aussi ouvertes.

Vous pouvez toujours vous enregistrer et inscrire sur le site [www.easpd-linz.com](http://www.easpd-linz.com).

